

1713

LETTRE DU ROY A MONSIEUR DE COSTEBELLE.

Fontainebleau, le 27 septembre, 1713.

Monsieur de Costebelle,

Je vous ai fait donner mes ordres pour préparer à évacuer la ville et forts de Plaisance et les autres forts de votre gouvernement de l'Isle de Terre-Neuve cédés à ma chère sœur la Reine de la Grande-Bretagne. J'avais donné mes ordres pour l'équipement de vaisseaux nécessaires pour faire cette évacuation, et vous transporter avec les officiers, la garnison et les habitants de Plaisance en autres endroits de l'Isle de Terre-Neuve, à mon Isle Royale, vulgairement appelée du Cap Breton ; mais la saison étant trop avancée et fâcheuse, j'ai jugé à propos de remettre leur transport au printemps prochain, voulant néanmoins donner des marques de la sincérité de mes intentions, des articles du traité de paix. ma chère sœur ayant désiré que Plaisance avec ses forts et autres endroits de l'Isle de Terre-Neuve fussent remis conformément au dit traité. Je vous écrit cette lettre pour vous dire que mon intention est que vous les remettiez aux officiers qui seront chargés de ses ordres, que la justice y soit administrée au nom de ma chère sœur, que ses officiers y aient toute l'autorité et que le pavillon anglais soit seulement arboré sur tous les forts.

Mon intention est aussi qu'en attendant que la saison permette qu'on puisse vous transporter à l'Isle Royale, vous restiez avec mes officiers, mes troupes et mes sujets dans la ville de Plaisance ; que vous les y fassiez vivre avec sagesse et dans une exacte discipline, et que vous vous comportiez de manière qu'il n'arrive aucune discussion ni désordre qui puisse altérer l'union et la bonne intelligence entre les deux nations.

Avant de remettre les forts, mon intention est que vous en fassiez retirer l'artillerie, poudre, boulets, armes, meubles et ustensils que conjointement avec le commissaire Durant de la Garenne, vous en fassiez un inventaire exact et que, ensuite, vous fassiez mettre le tout dans des magasins, et que vous les fassiez garder avec soin jusqu'à ce que l'on les